

2018 — 19

Grande
Enquête
Fédérale

ENQUÊTE

FFEC

Fédération Française
des Écoles de Cirque

Observatoire des écoles de cirques adhérentes à la FFEC

TABLE DES MATIÈRES



1.	PRÉAMBULE	5
2.	INTRODUCTION	5
3.	LES LICENCIÉS	6
4.	LES ÉCOLES DE CIRQUE	8
1 _	Activités principales des structures	8
2 _	Taille des écoles	8
3 _	Statut juridique des écoles	10
4 _	Agréments et labels	10
5 _	Convention collective	11
6 _	Adhésion à un OPCO	11
5.	DONNÉES FINANCIÈRES DES ÉCOLES	12
1 _	Budget	12
2 _	Résultat	13
3 _	Fonds propres	14
4 _	Subvention	15
6.	ACTIVITÉS DES ÉCOLES	16
1 _	Activité générale	16
2 _	Activité spécifique	17
3 _	Activité scolaire	18
3.1	<i>Les types de projet</i>	19
3.2	<i>Les financements</i>	19
3.3	<i>Répartition régionale des interventions scolaires</i>	20
7.	LES PRATIQUES ARTISTIQUES	21
1 _	Les sorties	21
2 _	Les spectacles	21
2.1	<i>Spectacles organisés par l'école</i>	21
2.2	<i>Intervention des artistes dans les écoles</i> ..	22
3 _	Accueil des artistes en entraînement	22
	dans les écoles	
8.	RESSOURCES HUMAINES	23
1 _	Statut des personnes dans les écoles	23
2 _	Statut par fonction	24
3 _	Statut par sexe et pyramide des âges	26
4 _	Temps de travail	27
4.1	<i>Moyenne des temps de travail hebdomadaire pour les différents postes (887 personnes tous statuts confondus)</i>	28
5 _	Diplômes	30
6 _	Bénévoles	31



1. PRÉAMBULE

Depuis 2015 la Fédération Française des Ecoles de Cirque réalise des enquêtes auprès de ses adhérents afin d'observer la situation des écoles qui composent son réseau et son évolution. Les données obtenues permettent de produire l'analyse quantitative indispensable pour adapter la réponse de la Fédération aux besoins des écoles de cirque, mais aussi d'apporter des éléments à la réflexion que mènent les divers acteurs de l'enseignement des arts du cirque en France et de contribuer à une meilleure prise en compte des problématiques du secteur par les politiques publiques.

Cette deuxième Grande Enquête Fédérale a été réalisée à partir des informations collectées via les formulaires d'adhésion à la FFEC et les enquêtes mises en ligne dès septembre 2018. Ces dernières ont été accompagnées en 2019 par plusieurs campagnes téléphoniques afin d'aider les écoles dans leur réponse. Les données prises en compte concernent l'année scolaire 2018-2019.

Cet accompagnement a permis un taux de réponse plus élevé qu'en 2015 (le taux de participation avait été de 60%), variant entre 100% et 71% selon les questionnaires exploités. Ce différentiel induisant un biais à l'analyse des résultats, il est indiqué à chaque question traitée le nombre d'écoles ayant répondu afin d'éviter les distorsions de lecture.

2. INTRODUCTION

L'objet de cette deuxième Grande Enquête Fédérale est d'observer la typologie des écoles de cirque, leur structuration en termes de financement et de ressources humaines, les activités proposées, notamment auprès des publics spécifiques (dont les établissements scolaires relevant de l'Education Nationale). Certains points (comme les disciplines enseignées, la participation aux partenariats européens et internationaux), dont les résultats ne varient que très peu depuis 2015, n'apparaissent pas dans cette édition. En revanche, une analyse détaillée en fonction des régions (selon le découpage des FREC, Fédérations Régionales des Ecoles de Cirque) semble pertinente pour certaines données et apparaît donc dans les résultats présentés.

En 2018-2019, la FFEC regroupe 145 écoles dont 111 agréées. Cependant on relève la participation de 119 écoles aux deux éditions de la Grande Enquête Fédérale, ce qui montre les mouvements d'adhésion et de départs des écoles au sein du réseau (de l'ordre de 22%), puisque 26 nouvelles écoles adhérentes participent à l'enquête en 2018-2019. Ce point est pris en compte dans l'analyse des évolutions de la situation des écoles.



3.

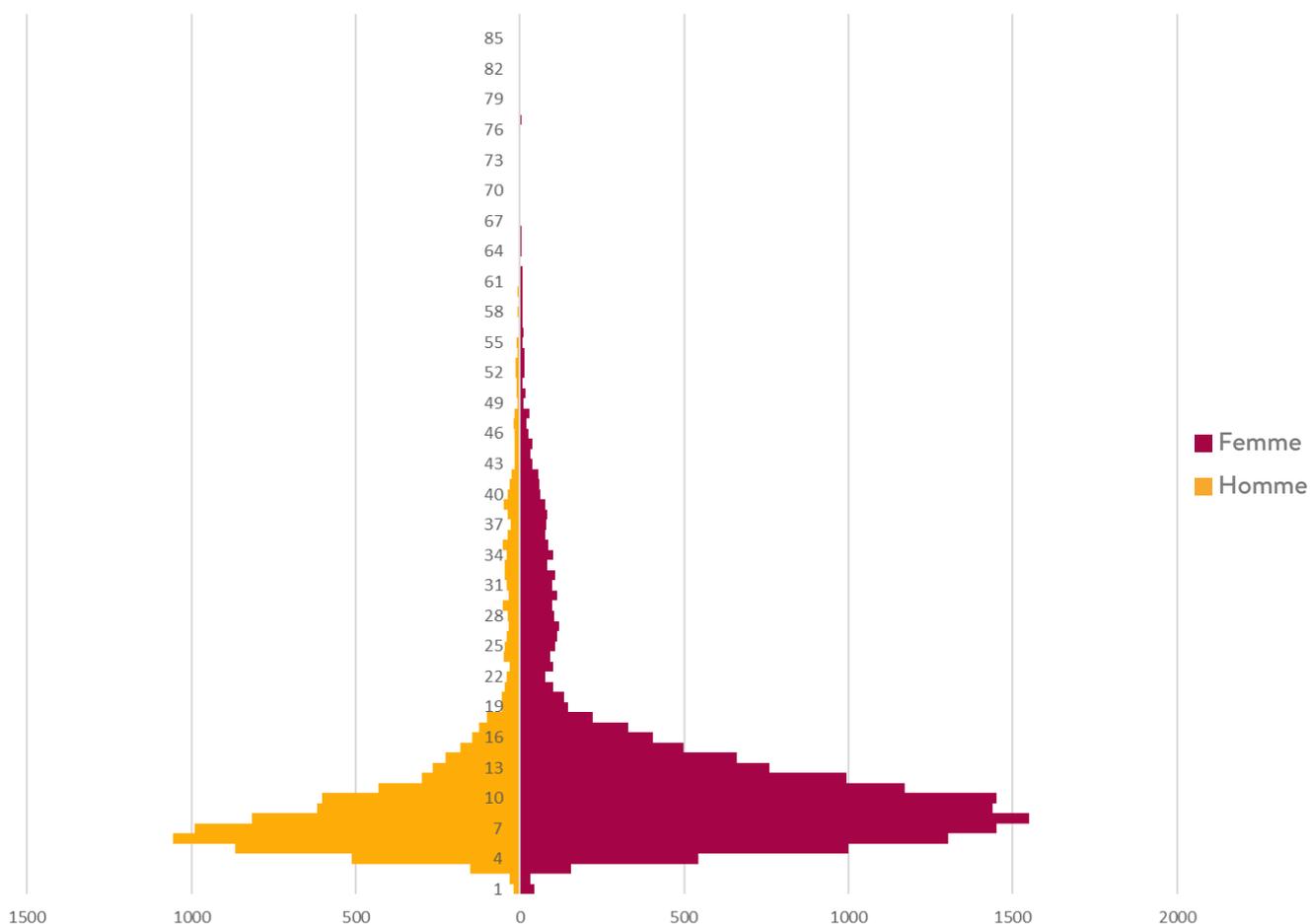
LES LICENCIÉS

En 2018-2019, la FFEC compte

28 263 licenciés

dont 83% à taux plein. Pour rappel, les élèves réguliers, les pratiquants occasionnels, les salariés des écoles ainsi que les bénévoles impliqués dans la gestion ou l'animation des écoles sont licenciés.

Depuis 2015 le nombre de licenciés a donc progressé d'environ 3% et reste stable dans sa structure puisque les élèves sont âgés de 1 à 77 ans avec un âge médian situé à 10 ans.



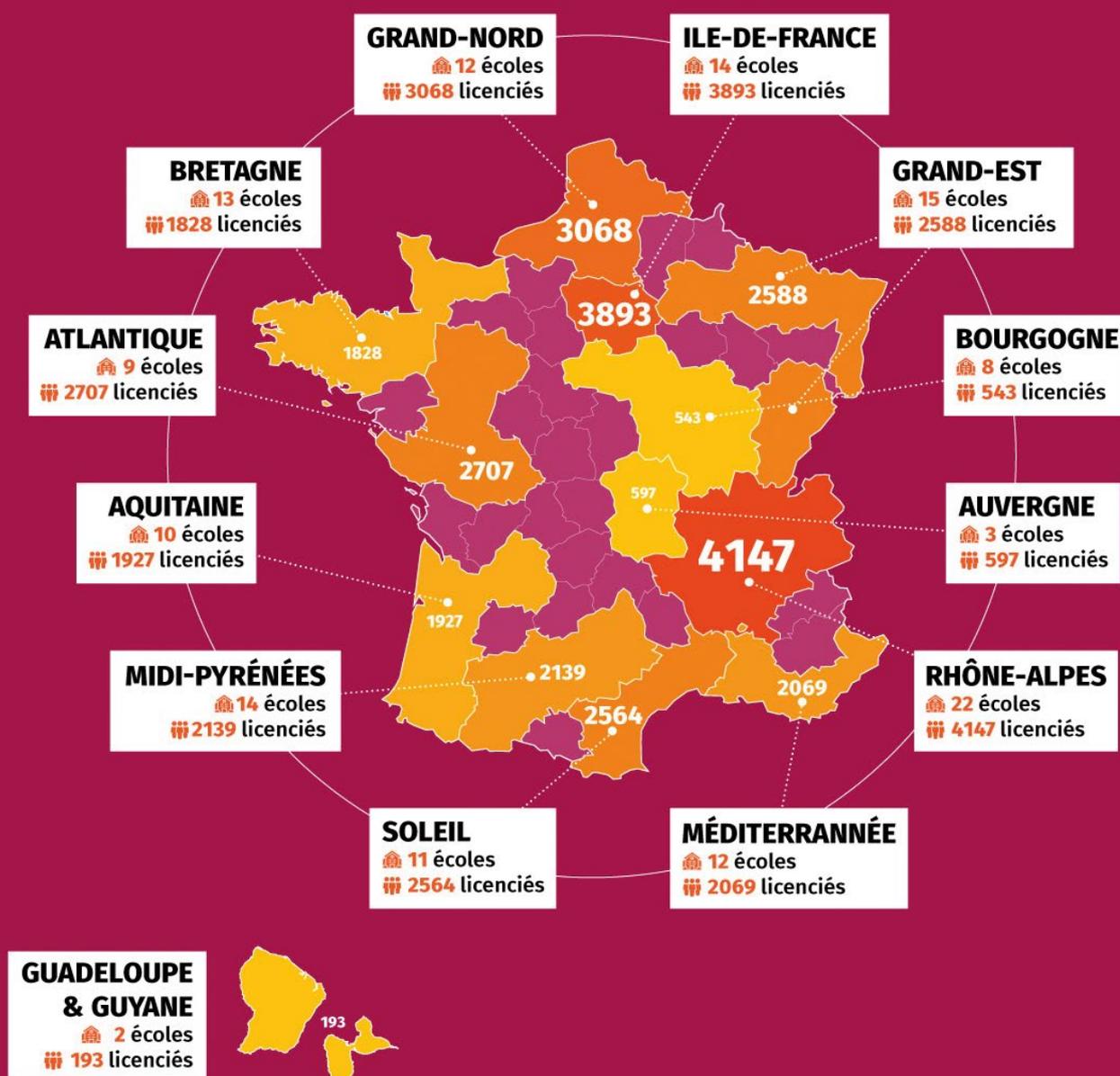
► La féminisation est toujours aussi marquée (64% des élèves sont de sexe féminin) et la période correspondant à l'école élémentaire demeure celle où l'activité cirque est la plus pratiquée.

► La répartition des licenciés confirme les fortes disparités régionales avec une activité cirque plus importante dans le sud de la France. 2 écoles sont situées en Outre-mer et sont considérées hors FFEC.



La Fédération
Française des
Écoles de Cirque
en **2019**

NOMBRE DE LICENCIÉS PAR FÉDÉRATION RÉGIONALE



4.

LES ÉCOLES DE CIRQUE

1 _ Activités principales des structures (145 écoles analysées)

Si toutes les écoles adhérant à la FFEC proposent de la pratique amateur, cette activité représente le chiffre d'affaire le plus important pour 80% d'entre elles.

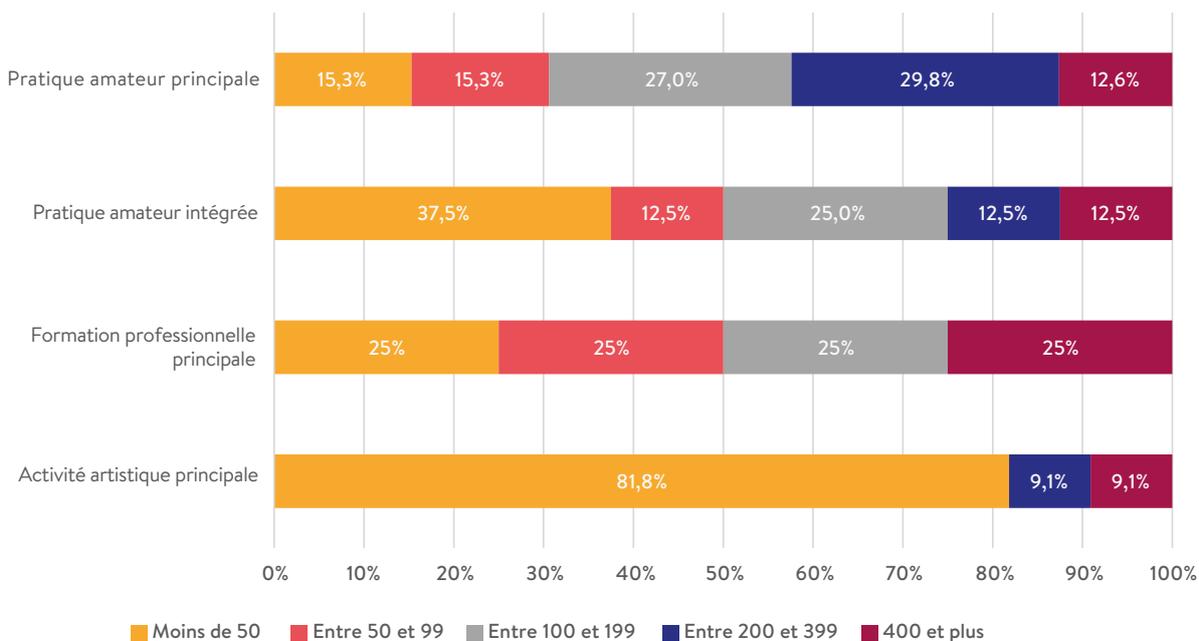
10% des écoles ont pour activité principale la **pratique artistique** (c'est le cas des compagnies artistiques ayant des activités d'enseignement en arts du cirque) et **3%** la **formation professionnelle**.

7% des 145 adhérents FFEC interrogés sont des écoles dont la pratique amateur est intégrée au sein d'une structure proposant d'autres activités.

2 _ Taille des écoles (134 écoles analysées)

La taille des écoles reste assez disparate (min 1 licencié – max 1181 – moyenne : 209 – médiane : 157) et très variable selon l'activité principale :

Nombre de licenciés selon l'activité des écoles :



► Il est à préciser que les écoles dont l'activité artistique est prédominante sont dans la grande majorité de petites structures.

On note également d'assez fortes disparités régionales sur les moyennes du nombre de licenciés :

	Nombre d'école	Moyenne licenciés par école
FREC AQUITAINE	10	241
FREC ATLANTIQUE	9	387
FREC AUVERGNE	3	199
FREC BOURGOGNE	8	78
FREC BRETAGNE	13	141
FREC GRAND-EST	15	185
FREC GRAND-NORD	12	256
FREC ILE DE FRANCE	14	278
FREC MEDITERRANEE	12	172
FREC MIDI PYRENEES	14	165
FREC RHONE ALPES	22	207
FREC SOLEIL	11	285
HORS FREC	2	97
Total général	145	211

Le constat fait lors de la précédente enquête fédérale 2015-2016, à savoir que les écoles qui rejoignent la fédération sont des « petites » écoles, n'est plus forcément pertinent. En effet, ce sont également des écoles de taille moyenne (entre 50 et 200 licenciés) qui constituent les nouveaux adhérents de la FFEC (médiane du nombre de licenciés des nouveaux adhérents en 2015 : 42 - médiane du nombre de licenciés des nouveaux adhérents aujourd'hui : 74).

Pour 17 des 26 écoles ayant adhéré au réseau depuis 2015 (pour rappel, les écoles en première année d'adhésion ne sont pas assujetties au paiement des licences), la répartition selon la taille (calculée sur la base du nombre de licenciés) est la suivante :

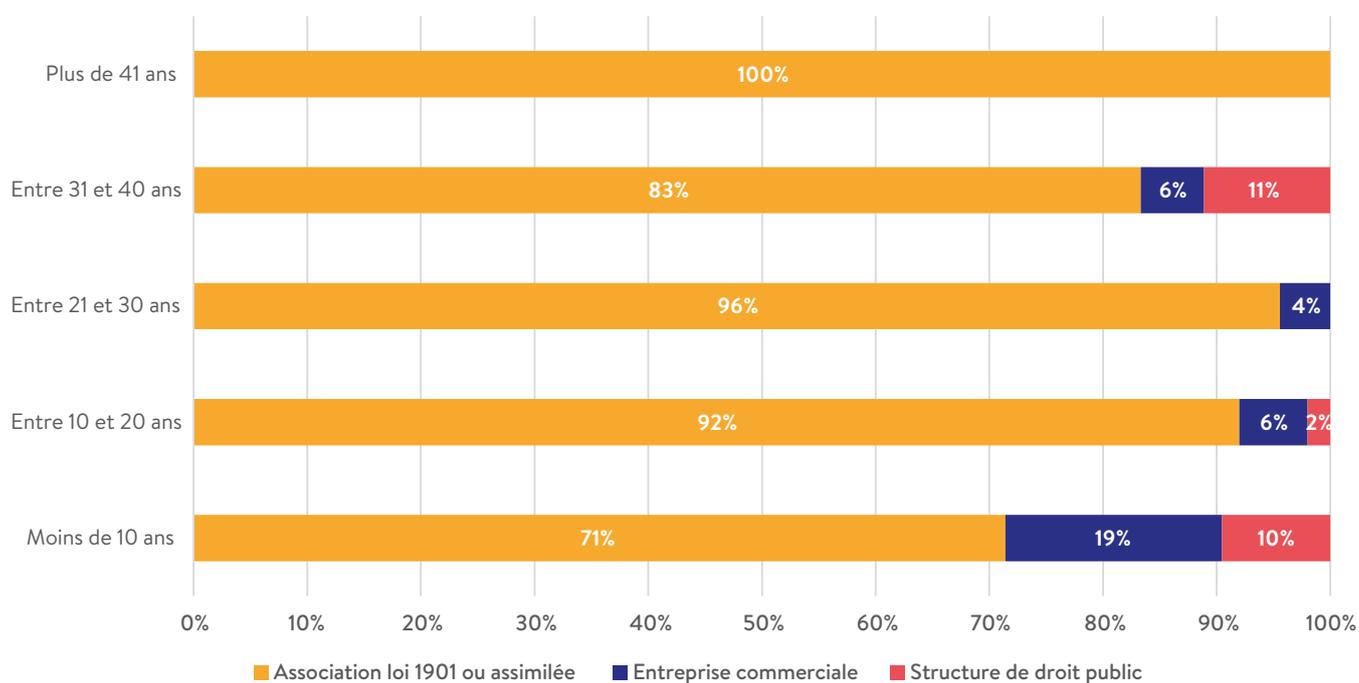
Taille de l'école	Nombre d'école
Moins de 50 licenciés	6
Entre 50 et 99 licenciés	4
Entre 100 et 199 licenciés	5
Entre 200 et 399 licenciés	1
400 licenciés et plus	1
Total général	17

Pour les 119 écoles ayant adhéré au réseau avant 2015 (ayant répondu à la précédente enquête fédérale), on constate que **plus de 60% d'entre elles ont connu une augmentation de leur nombre de licenciés.**

3 – Statut juridique des écoles (145 écoles analysées)

Le statut associatif reste le statut juridique le plus choisi par les écoles. Cependant, si l'on considère l'ancienneté des écoles (regroupées par décennie) on note une augmentation de la part des structures de type entreprise commerciale depuis une dizaine d'années. Il est également à relever que 8 écoles du réseau ont plus de 41 ans d'existence.

Statut juridique des écoles selon leur ancienneté :



4 – Agréments et labels (144 écoles analysées)

- **68 %** des écoles possèdent l'agrément Jeunesse Education Populaire.
- **65 %** des écoles adhèrent à une ou plusieurs organisations professionnelles, syndicats d'employeurs, réseaux et fédérations (Le Conseil National des Employeurs d'Avenir est l'organisation la plus souvent citée).
- **26 %** des écoles (soit 37 écoles) bénéficient d'un agrément service civique qui est de nature individuelle ou, pour 35% d'entre elles, collective.

5 _ Convention collective (145 écoles analysées)

- **82 %** des écoles appliquent une convention collective, dans 72% des cas il s'agit de celle de l'animation.

CC nationale de l'animation	72,0 %
CC nationale des entreprises artistiques et culturelles	9,0 %
CC nationale spectacle vivant privé	8,0 %
Autre convention collective	6,0 %
Fonction publique territoriale	2,5 %
CC nationale du Sport	1,5 %
CC nationale des parcs de loisirs et d'attractions	1,0 %

6 _ Adhésion à un OPCO (145 écoles)

- **87 %** des écoles adhèrent à un OPCO (Uniformation dans 68% des cas, AFDAS dans 20% des cas).



5.

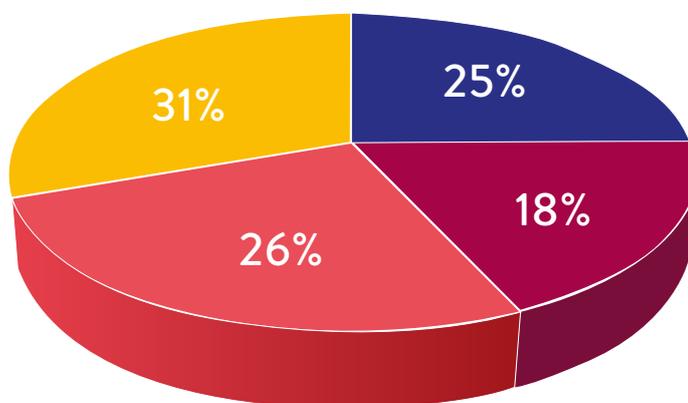
DONNÉES FINANCIÈRES DES ÉCOLES

1 _ Budget (145 écoles analysées)

Les écoles adhérentes à la FFEC ont un poids économique global de plus de **30 millions d'euros**. La répartition des écoles par taille budgétaire reste très éclatée (moyenne des recettes : **217 K€** et médiane **120 K€**).

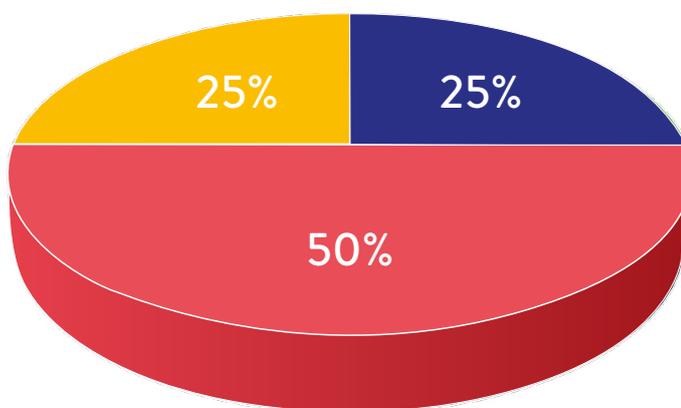
Répartition des écoles par tranche budgétaire :

- Les centres de formation agréés (8 structures) ont des budgets plus conséquents puisque tous se situent dans la catégorie des plus de 200 000 € de budget annuel.



■ Moins de 50.000€ ■ De 50.000€ à 100.000€ ■ De 100.000€ à 200.000€ ■ Plus de 200.000€

Répartition des centres de formation par tranche budgétaire



■ De 250.000€ à 500.000€ ■ De 500.000€ à 1 000.000€ ■ Plus de 1 000.000€

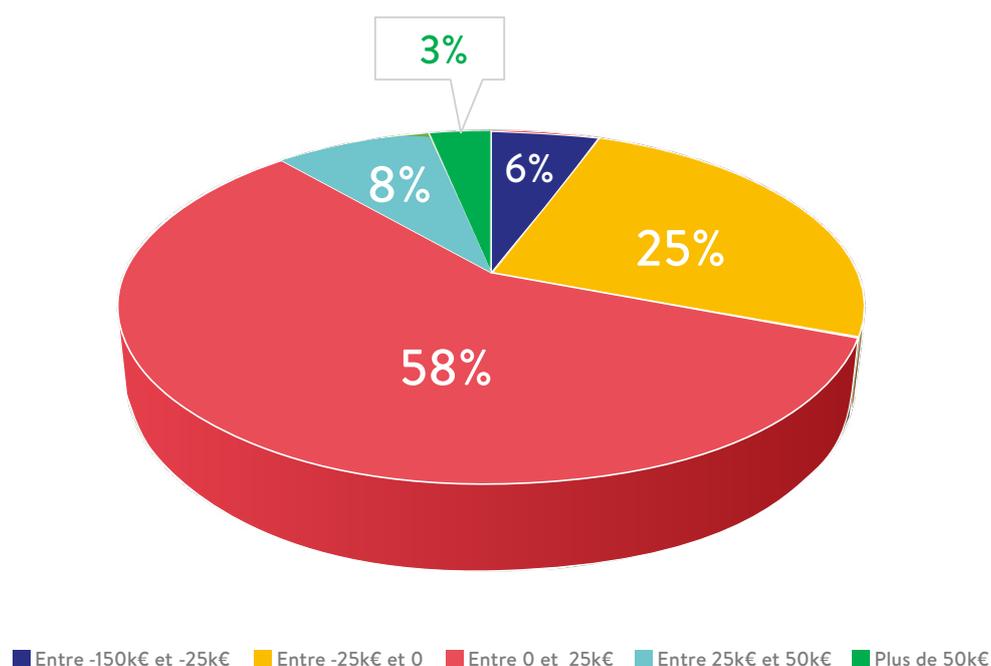
2 _ Résultat (124 écoles analysées)

Entre les deux enquêtes fédérales, on peut constater de petites avancées sur la santé financière des écoles : un plus grand nombre d'entre elles dégagent un résultat positif.

Concernant les 90 écoles ayant participé aux deux enquêtes, 53% d'entre elles ont un résultat plus élevé en 2018-2019 (moyenne 5,7 K€) qu'en 2015-2016 (moyenne 1,5 K€).

Cependant une proportion plus importante d'écoles (6% au lieu de 3%) ont aujourd'hui un résultat négatif très creusé (entre -25 K€ et -150 K€), alors que le résultat négatif observé lors de la précédente enquête se situait entre -25 K€ et -50 K€.

Répartition des écoles par tranche de résultat :



- Les résultats des centres de formation agréés sont également assez contrastés. Leur poids économique représente 7 500 K€. La moyenne du résultat est de 30 K€.

58%
des centres de formation ont un résultat
positif
(dont 29% ont un résultat supérieur à 50 K€).

42%
des centres de formation agréés ont un résultat
négatif
compris entre 0 et -43 K€.

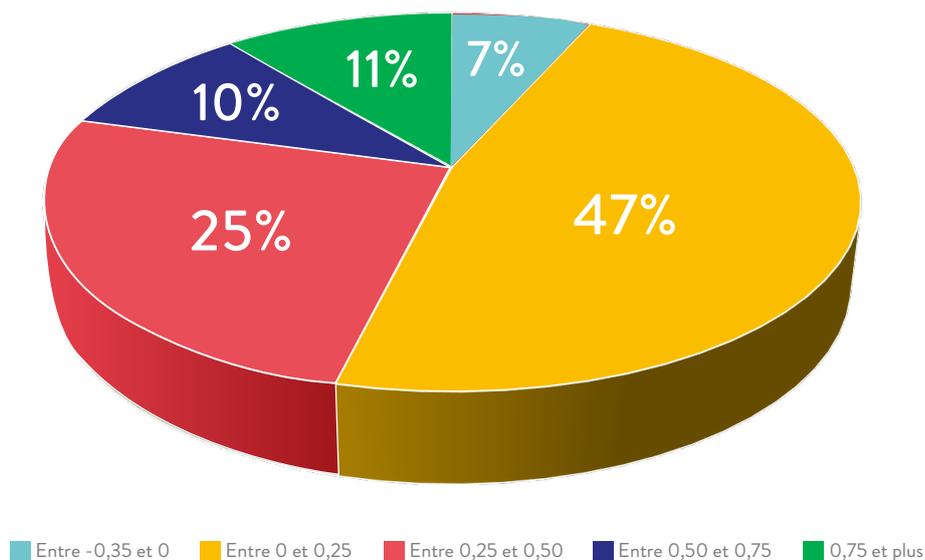
3 _ Fonds propres

(91 écoles analysées dont 67 ont participé aux deux enquêtes)

On note une légère amélioration entre les deux enquêtes fédérales : 54% des écoles ont augmenté leurs fonds propres entre les deux enquêtes. Cependant le niveau global de fonds propres reste assez faible puisque 68 % des écoles disposent de moins de 50 K€ de fonds propre (médiane 30 K€).

54% des écoles ont un niveau de fonds propres qui correspond au maximum à 25% de leur recette annuelle (légère amélioration par rapport à 2015 où 66% des écoles étaient dans cette situation).

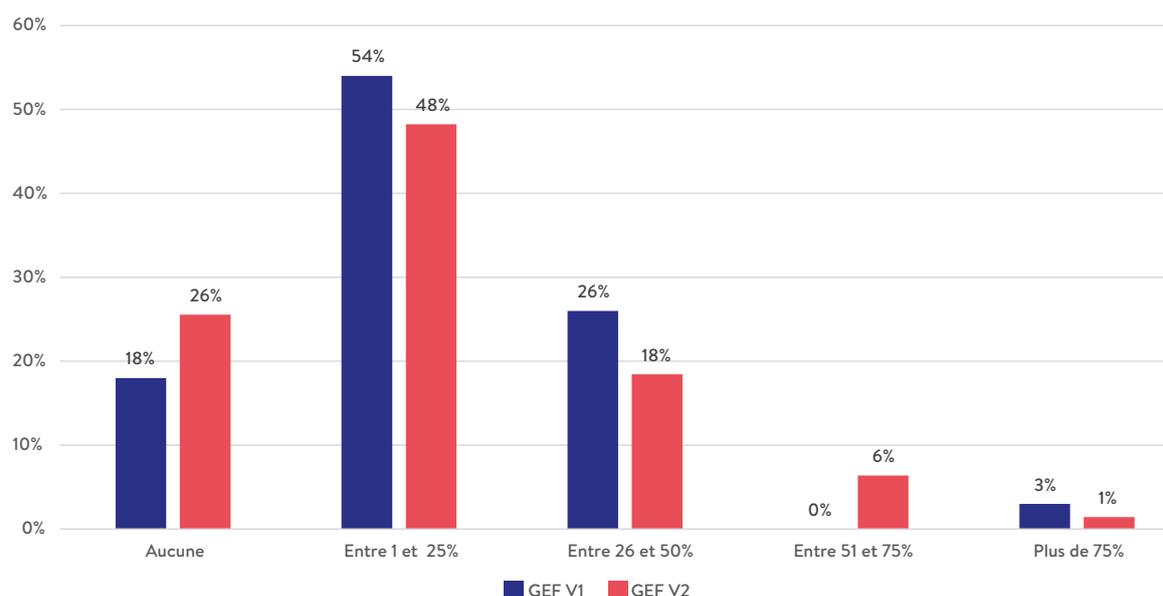
Répartition des écoles
par tranche de ratio Fond Propre / Recette



4 – Subvention (141 écoles analysées)

Le montant global des subventions perçues diminue entre les deux enquêtes : 8,1 millions en 2018 contre 9 millions en 2015. Le comparatif suivant est obtenu en comptabilisant les sommes déclarées par les 104 écoles ayant répondu à l'enquête précédente en 2015-2016, ce qui laisse présumer une baisse plus importante des subventions que celle figurée ci-dessous :

Evolution de la part des subventions dans le budget des écoles :



On note également de fortes disparités régionales sur les montants des subventions :

	Nombre d'écoles	Montant des subventions	Moyenne des subventions
FREC AQUITAINE	9	321 792 €	53 632 €
FREC ATLANTIQUE	9	519 098 €	86 516 €
FREC AUVERGNE	3	37 120 €	12 373 €
FREC BOURGOGNE	8	99 713 €	16 619 €
FREC BRETAGNE	13	317 036 €	31 704 €
FREC GRAND-EST	15	572 957 €	40 926 €
FREC GRAND-NORD	12	1 118 208 €	93 184 €
FREC ÎLE DE FRANCE	14	3 015 340 €	215 381 €
FREC MEDITERRANEE	12	346 233 €	31 476 €
FREC MIDI PYRENEES	13	280 326 €	25 484 €
FREC RHONE ALPES	21	979 204 €	54 400 €
FREC SOLEIL	10	418 979 €	41 898 €
HORS FREC	2	82 100 €	41 050 €
Total général	141	8 108 106 €	65 920 €

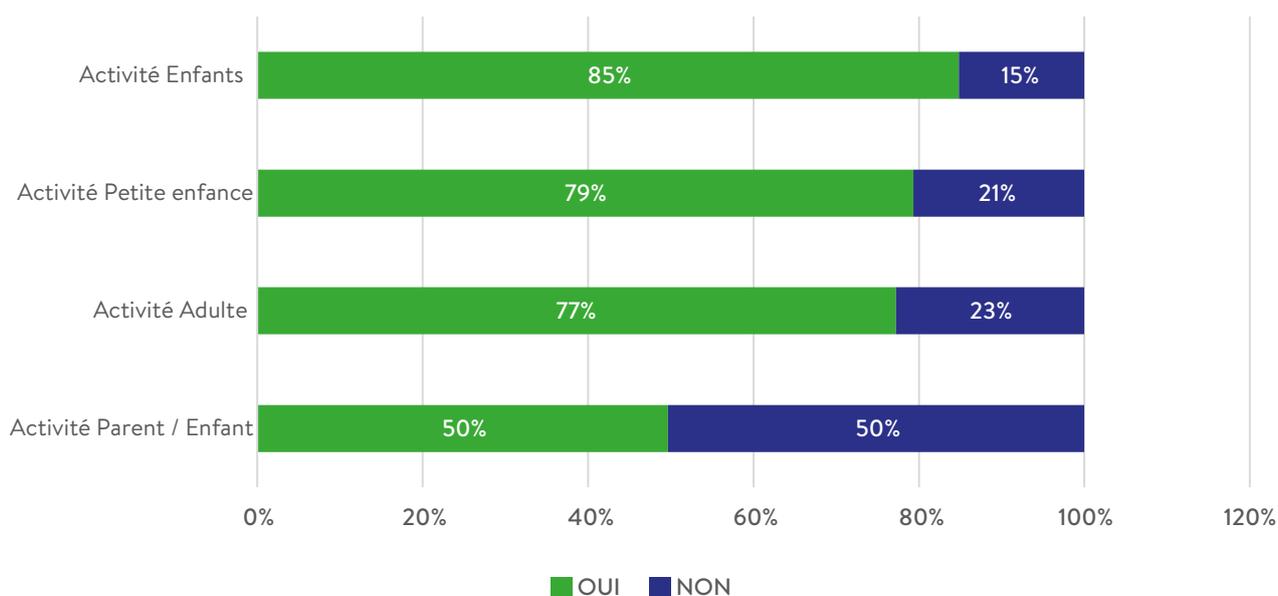
6.

ACTIVITÉS DES ÉCOLES

1 _ Activité générale (145 écoles analysées)

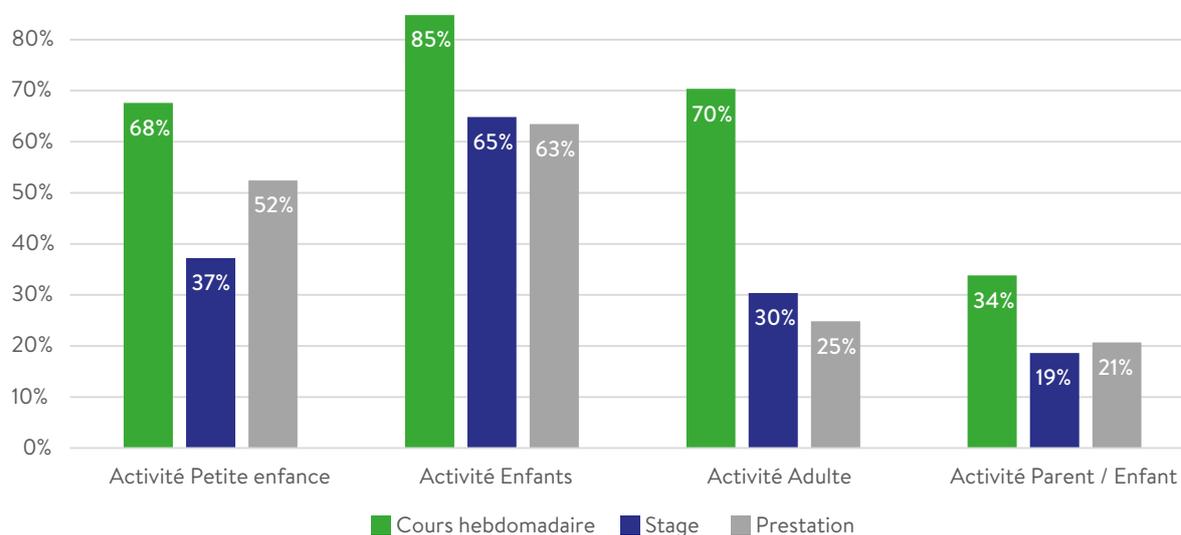
Les écoles développent une activité de cours réguliers tout au long de l'année scolaire et de stages ponctuels, notamment sur les périodes de vacances scolaires, mais aussi des prestations auprès d'organismes extérieurs. En pleine cohérence avec la typologie des licenciés, les activités s'adressant au public enfant sont prépondérantes. Elles sont proposées par 85% des écoles.

Activités proposées par les écoles :



Le cours régulier est la forme d'activité prédominante quel que soit l'âge du public.

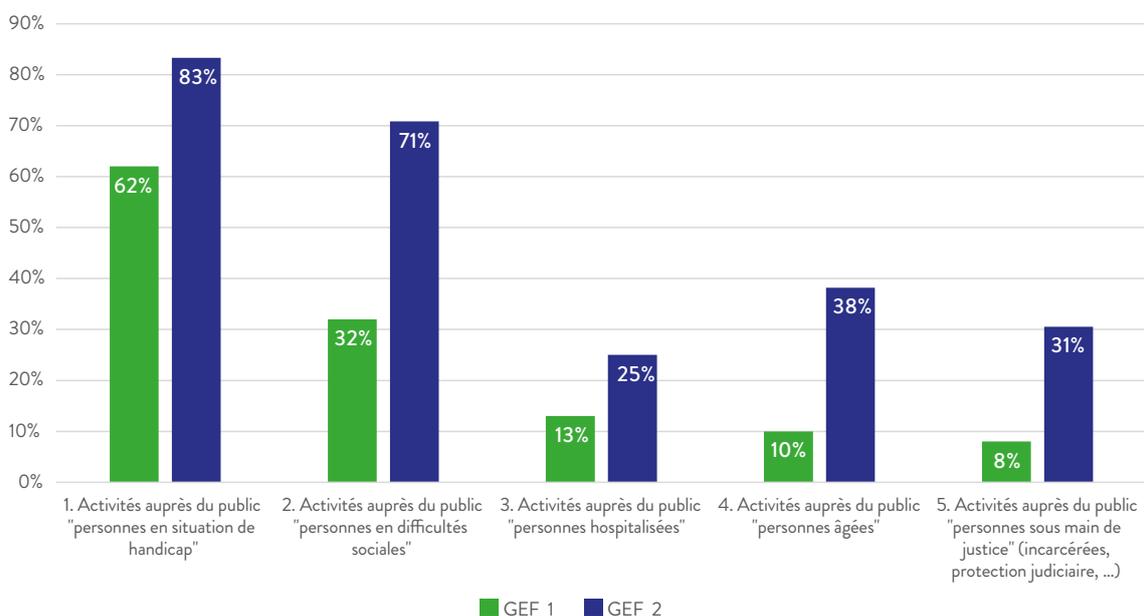
Format des activités proposées par les écoles :



2 _ Activités adaptées aux publics spécifiques (145 écoles analysées)

On constate une très nette augmentation du nombre d'écoles proposant des actions adaptées aux publics spécifiques entre 2015-2016 et 2018-2019. L'activité auprès des publics en situation de handicap est par exemple de plus en plus installée, puisque 83% des écoles la réalisent, et ce sous un format régulier dans plus de la moitié de ces écoles.

Evolutions des activités organisées pour des publics spécifiques :



3 _ Activité scolaire (142 écoles analysées)

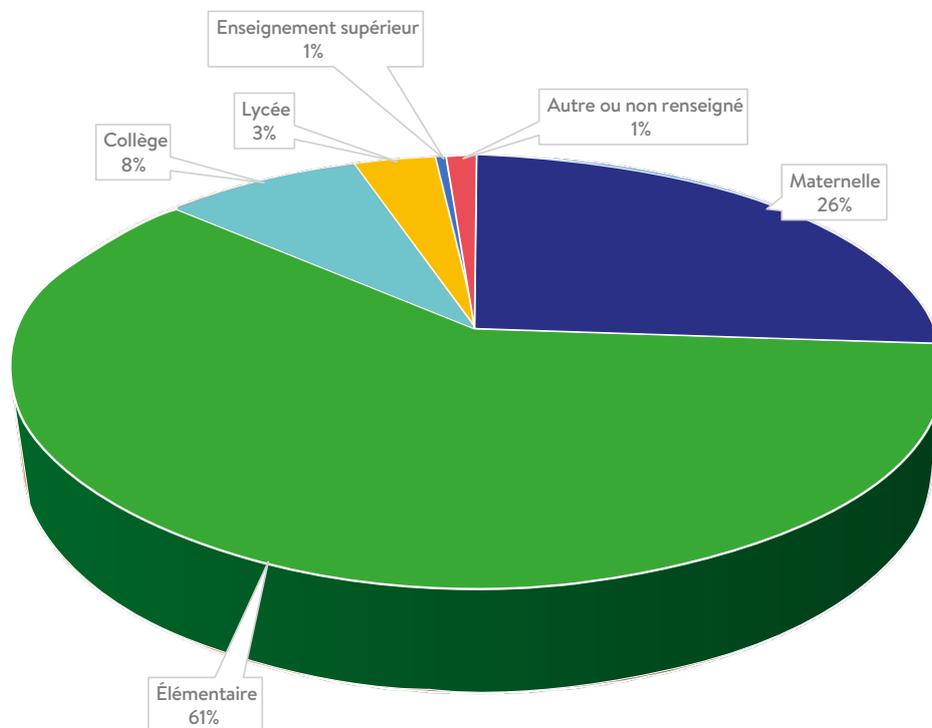
117 écoles de cirque,
soit plus de **80%**
des écoles du réseau,
déclinent une activité en partenariat
avec les établissements scolaires.

Cette activité représente un volume
horaire important (plus de 33 000
heures dans l'année) auprès de
50 000 élèves
(il est probable que les volumes soient en
réalité plus importants, car seules 92 écoles
ont transmis des données chiffrées).

Les activités scolaires
des écoles de cirque touchent
très majoritairement
(à **87%**)
des élèves de maternelle
et d'élémentaire.

Les chiffres et la répartition par type d'établissement scolaire sont constants d'une enquête à l'autre.

Répartition des élèves concernés
par type d'établissement :

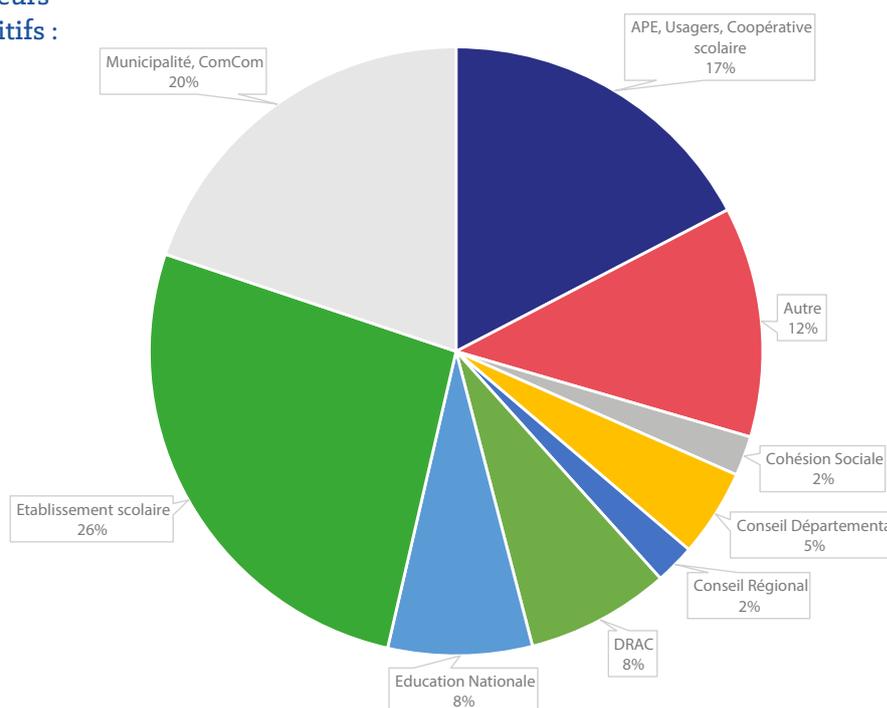


3.1 Les types de projet (89 écoles analysées)

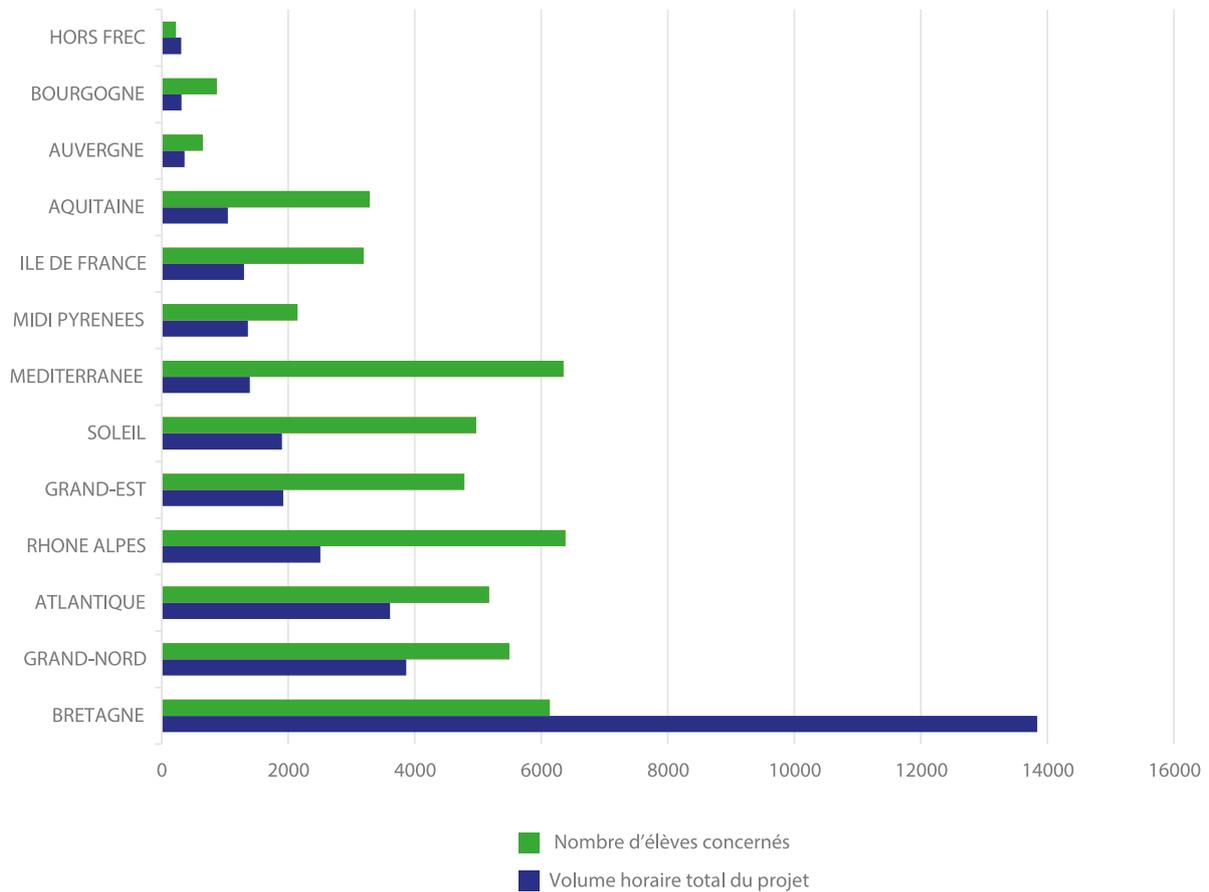
Étiquettes de lignes	Nombre d'élèves concernés	Volume horaire total du projet	Nombre d'établissements concernés	Nombre d'écoles de cirque
Atelier artistique	14082	4715	214	37
Projet artistique et culturel	12302	17955	181	50
Séjour scolaire court et classe découverte	9093	2828	163	25
Accompagnement éducatif	1198	563	27	11
Résidence d'artistes	349	494	9	4
Option d'enseignement artistique arts du cirque	171	851	6	5
Classe à horaires aménagés	99	590	6	4
Autre ou non renseigné	12347	5703	181	98
Total général	49641	33698	787	234

3.2 Les financements (92 écoles analysées)

Part des financeurs dans les dispositifs :



3.3 Répartition régionale des interventions scolaires





7.

LES PRATIQUES ARTISTIQUES

1 _ Les sorties (104 écoles analysées)

Les écoles de cirque réalisent un travail important de médiation artistique puisque

61 %

d'entre elles organisent des sorties spectacles, des sorties ou des actions pour assister à des répétitions publiques ou à des créations en cours.

Dans **80%** des cas, cela s'inscrit dans le projet pédagogique de l'école et, dans la majorité des cas, il s'agit de sorties trimestrielles.

2 _ Les spectacles (104 écoles analysées)

Près des deux tiers des écoles organisent au moins un spectacle annuel et 13% des écoles programment au moins 11 spectacles annuels. L'organisation de spectacle d'artistes professionnels est partiellement corrélée à la taille de l'école, puisque 60% des écoles de moins de 50 licenciés n'organisent aucun spectacle.

2.1 Spectacles organisés par l'école

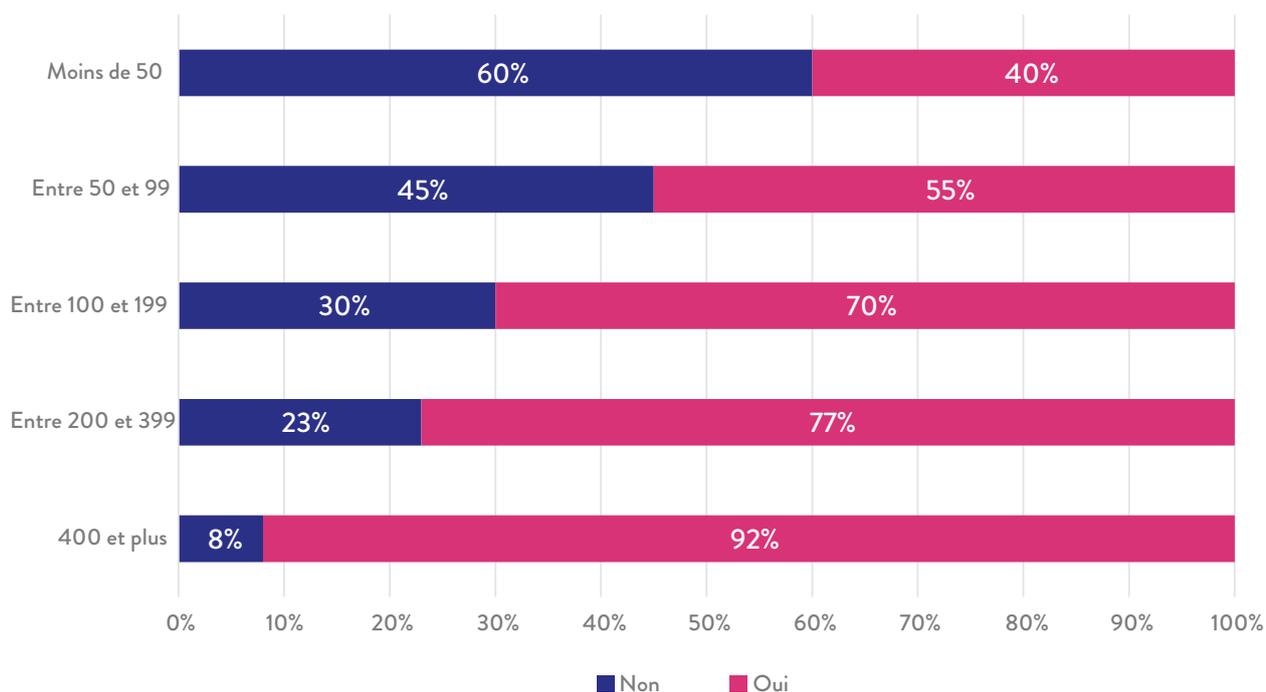
Taille école	Nb spectacles				Total général
	Aucun	De 1 à 5	De 6 à 10	11 ou plus	
400 et plus	23%	46%	8%	23%	100%
Entre 200 et 399	23%	42%	23%	13%	100%
Entre 100 et 199	33%	44%	7%	15%	100%
Entre 50 et 99	36%	36%	18%	9%	100%
Moins de 50	60%	30%	5%	5%	100%
Total général	34%	40%	13%	13%	100%

2.2 Intervention des artistes dans les écoles

La collaboration avec les artistes est très forte, puisque ceux-ci interviennent auprès des élèves dans 67% des 104 écoles répondantes. Au total, ce sont 408 artistes qui sont intervenus dans les écoles en 2018-2019, de façon occasionnelle dans les cours ou sur des actions ponctuelles de création.

Il existe un lien direct entre la taille de l'école et sa capacité à faire intervenir des artistes auprès des élèves.

Taille de l'école et interventions d'artiste auprès des élèves :



3 _ Accueil des artistes en entraînement dans les écoles

Parmi les écoles qui accueillent des artistes, **65%** d'entre elles proposent leurs locaux aux artistes professionnels en entraînement.

En 2018-2019, **582** artistes s'entraînent dans les écoles. Cette tradition est bien ancrée : en moyenne cet accueil est réalisé depuis plus de 10 ans (médiane = 10 ans également).

Dans **12%** des cas, aucune contrepartie n'est demandée, celle-ci prenant de multiples formes dans les autres cas (interventions auprès des élèves et présentations de numéros notamment).

Quand l'école n'accueille pas d'artiste en entraînement, c'est principalement parce que les locaux ne s'y prêtent pas ou qu'il n'y a pas de demande de la part des artistes.



8.

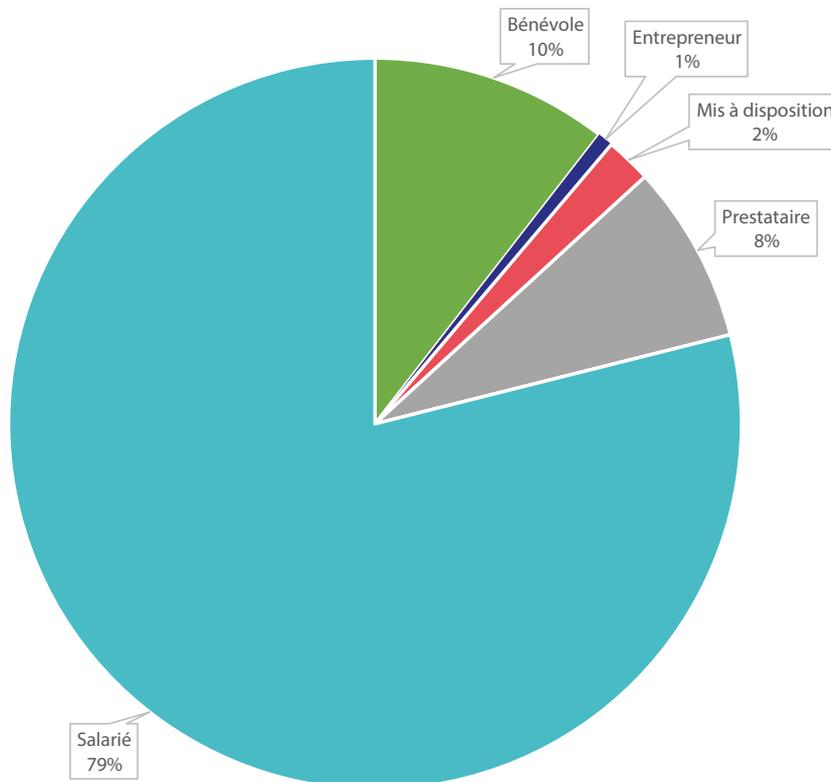
RESSOURCES HUMAINES

1 _ Statut des personnes dans les écoles (145 écoles analysées)

887
personnes
interviennent dans la gestion administrative
ou dans l'activité pédagogique
des écoles de cirque et ce, sous différents statuts.

Les écoles dénombrent
700
salariés
(dont 61% sont embauchés en CDI) et
93
bénévoles réguliers.

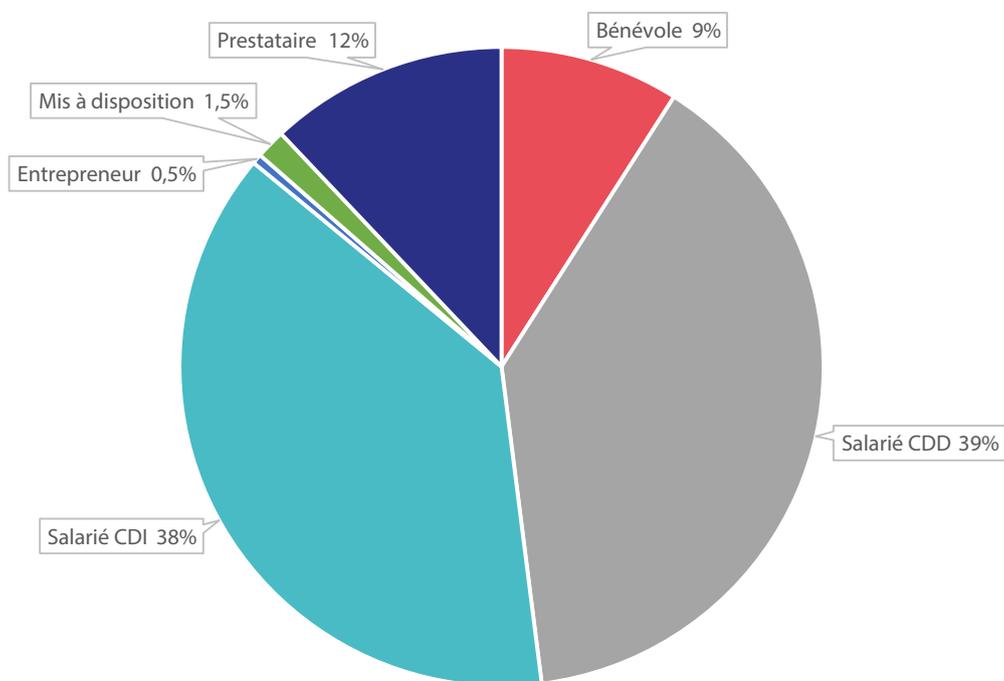
Statut des personnes intervenant
régulièrement dans les écoles :



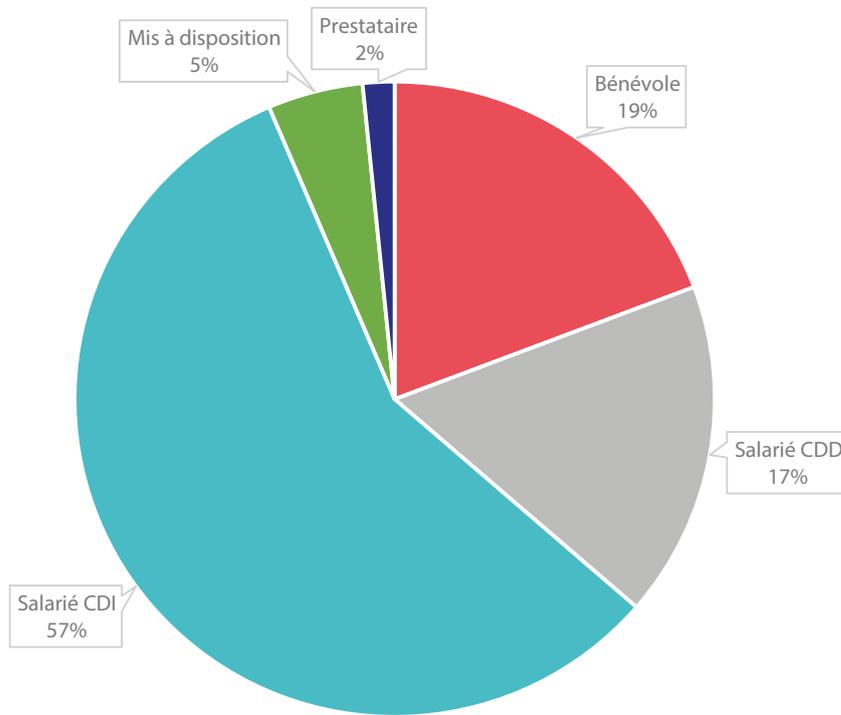
2 _ Statut par fonction (145 écoles analysées)

La répartition des statuts est assez variable si l'on compare les situations des personnes selon qu'elles s'investissent dans des fonctions administrative, pédagogique ou dans les deux.

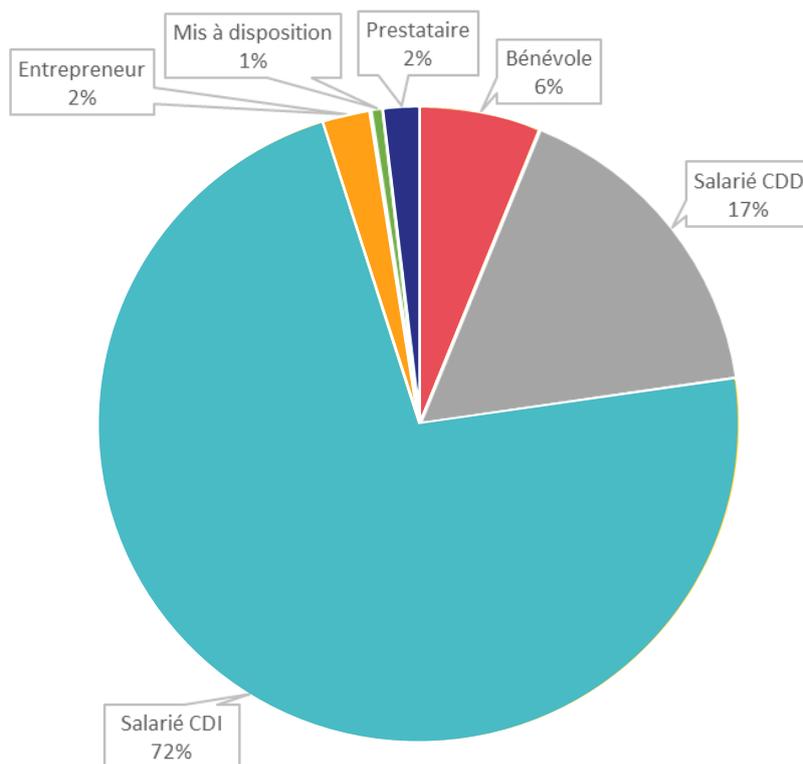
Statut des personnes intervenant dans la fonction pédagogique :



Statut des personnes intervenant dans la fonction administrative :

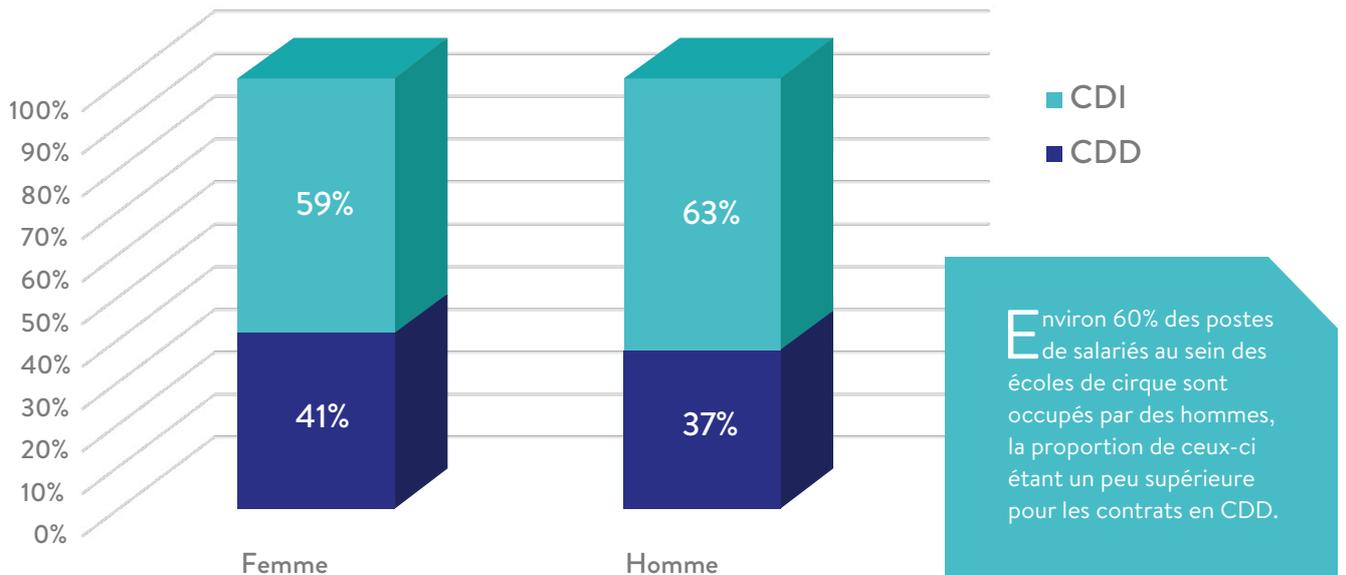


Répartition par statut pour les personnes cumulant les fonctions :



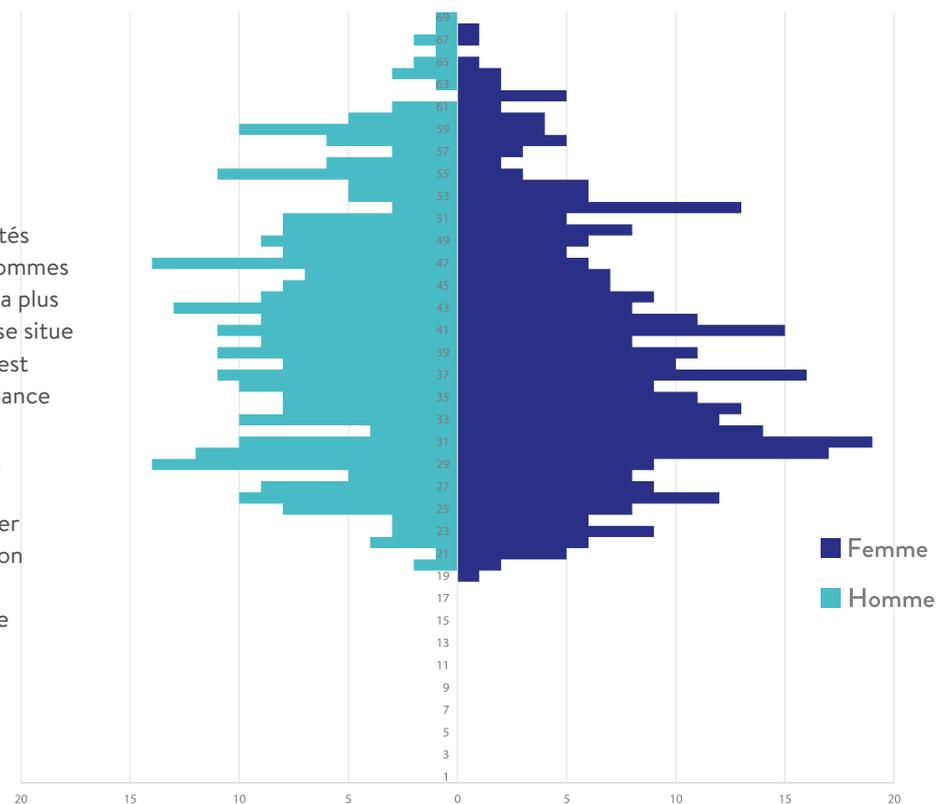
3 _ Statut par sexe et pyramide des âges (145 écoles analysées)

Répartition des salariés par type de contrat selon le sexe



Pyramide des âges des salariés

Si l'on constate des disparités dans la répartition entre hommes et femmes selon les âges, la plus grande masse des salariés se situe entre 25 et 40 ans, ce qui est cohérent avec la prédominance de salariés occupant des fonctions pédagogiques et les conditions de travail de ces derniers. Il est à projeter au sein des écoles l'évolution des carrières en termes de rémunération et besoins de formation.



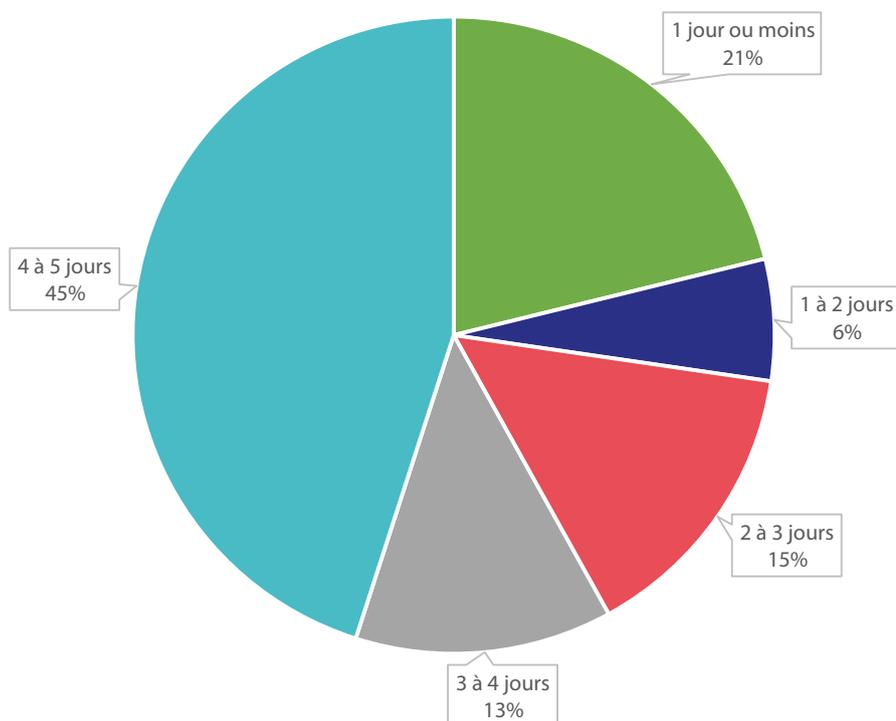
4 – Temps de travail (145 écoles analysées)

Le temps de travail cumulé des salariés représente environ
420
équivalent temps plein.

**Presque la moitié
des salariés**
sont employés 4 à 5 jours par semaine.

plus d'un tiers
à temps partiel et
21%
sont employés de façon marginale
dans les écoles du réseau.

Temps de travail des salariés



4.1 Moyenne des temps de travail hebdomadaire pour les différents postes (887 personnes tous statuts confondus)

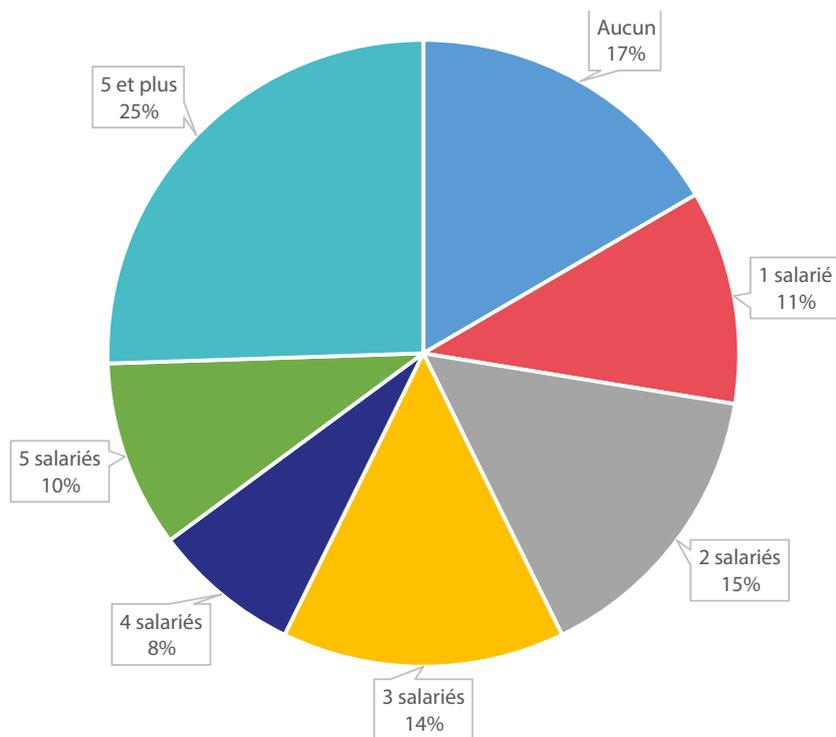
> *Fonction pédagogique*

Coordinateur.trice pédagogique	28h
Responsable pédagogique	25h
Enseignant.e	21h
Intervenant.e pluridisciplinaire	16h
Animateur.trice	10h
Intervenant.e monodisciplinaire	9h
Intervenant.e artistique	5h
Moyenne générale	14h

> *Fonction administrative*

Directeur.trice	29h
Directeur.trice administratif	27h
Employé.e administratif.ve	24h
Technicien.ne	23h
Responsable technique	23h
Personnel d'entretien	19h
Secrétaire	2h
Président.e	2h
Trésorier.ère	1h
Moyenne générale	25h

Nombre de salariés par structure



5 _ Diplômes (145 écoles analysées)

Les qualifications qui prédominent parmi les intervenants des écoles du réseau sont celles mises en place par la FFEC (BIAC, BIM et BISAC), le BPJEPS « Activités du cirque » n'arrivant qu'en deuxième position. Un tiers des détenteurs d'un Brevet Fédéral sont également titulaires du BPJEPS « Activités du cirque ».

Brevets Fédéraux (BIAC / BIM) , BISAC uniquement	
BIAC / BIM	249
BIAC / BIM ; BISAC	8
Diplômes Nationaux et Brevets Fédéraux	
BIAC / BIM ; BISAC ; BPJEPS "Activités du cirque"	7
BIAC / BIM ; BPJEPS "Activités du cirque"	73
BIAC / BIM ; BPJEPS "Activités du cirque" ; DE "Professeur de cirque"	5
BIAC / BIM ; DE "Professeur de cirque"	8
BISAC ; BPJEPS "Activités du cirque"	1
Diplômes Nationaux (DE, BPJEPS) uniquement	
BPJEPS "Activités du cirque"	63
BPJEPS "Activités du cirque" ; DE "Professeur de cirque"	3
DE "Professeur de cirque"	19
Total général	436

> *Qualification des salariés occupant une fonction pédagogique :*

	Diplômes Fédéraux (BIAC / BIM) , BISAC uniquement	Diplômes Nationaux (DE, BPJEPS) uniquement	Diplômes Nationaux et Fédéraux	Pas de diplôme mentionné
Coordinateur.trice pédagogique	42%	18%	13%	27%
Enseignant.e	45%	9%	0%	45%
Intervenant.e artistique	22%	3%	4%	72%
Intervenant.e monodisciplinaire	12%	4%	8%	76%
Intervenant.e pluridisciplinaire	33%	15%	16%	36%
Responsable pédagogique	44%	29%	12%	15%
Total général	33%	14%	13%	40%

6 _ Bénévoles (145 écoles analysées)

Les bénévoles s'investissent aussi bien sur la fonction **administrative** que sur la fonction **pédagogique**.

Ils sont même plus nombreux à intervenir dans les ateliers **(59%)**, fait assez spécifique aux écoles s'inscrivant dans les arts du cirque.

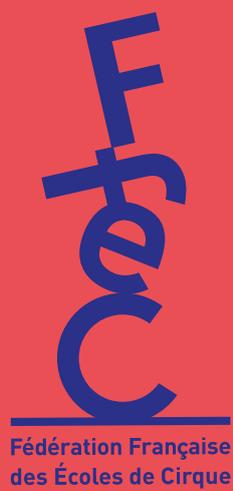
Il est à noter que **8 bénévoles** interviennent dans leur école sur les deux fonctions.

> Fonction pédagogique

	Nombre de bénévoles	Total heures bénévoles par semaine
Coordinateur.trice pédagogique	3	29
Intervenant.e artistique	6	47
Intervenant.e monodisciplinaire	2	10
Intervenant.e pluridisciplinaire	36	171
Responsable pédagogique	8	41
Total général	55	298

> Fonction administrative

	Nombre de bénévoles	Total heures bénévoles par semaine
Directeur.trice	7	69
Directeur.trice administratif	3	32
Employé.e administratif	22	125
Personnel d'entretien	1	5
Président.e	2	4
Responsable technique	2	5
Secrétaire	1	2
Technicien.ne	5	11
Trésorier.ère	1	1
Total général	44	254



13 rue marceau 93100 montreuil
www.ffec.asso.fr
01 41 58 22 30 / accueil@ffec.asso.fr